



Bulletin de liaison

Contrat de rivière Ourthe

Belgique - België
P.P. - P.B.
LIEGE X

BC 5665

P.302069

Sommaire

- 3 ACTIONS**
Campagne invasives 2013
Bilan de 7 années de gestion
- 4 Quelques chantiers terminés**
Aménagement de prairies
2e vie pour le coin nature de
l'école St-Martin
- 5 Restauration de la frayère de l'Afru**
- 5 FAUNE ET FLORE**
Le Grand Cormoran
Gestion en Wallonie
- 7 PUBLICATIONS**
L'Ourthe occidentale
La rivière contrariée
Au fil de l'eau
- 8 INFORMATION**
Enquête publique Donnons vie à l'eau!

Testez notre e-bulletin!

www.cr-ourthe.be
rubrique Actualités

Editorial

Le 16 décembre 1998, soixante-quatre personnes se réunissaient à Tohogne pour former le Comité de rivière et lancer ainsi les travaux du «Contrat de rivière pour l'Ourthe et affluents».

Aujourd'hui, 15 ans après, le nom du projet a rétréci mais le partenariat, la cellule de coordination se sont étoffés et le travail accompli n'a fait que croître. Quatre programmes d'actions sont aujourd'hui clôturés. Et le cinquième débutera le mois prochain.

Tous programmes confondus, ce sont plus de 1751 actions (bilan au 30 juin 2013) qui ont été réalisées en faveur de la rivière, mais aussi de sa faune, de sa flore, de ses visiteurs et de ses riverains.

Avec le changement de statut des contrats de rivière en Wallonie (base décrétable depuis 2009), nous avons pu diversifier les actions entreprises. Au départ, le budget alloué ne permettait de financer que le fonctionnement de la cellule de coordination et la réalisation de diverses missions d'information et de sensibilisation. Aujourd'hui, des actions concrètes, réalisées pour et en concertation avec les partenaires concernés, sont également financées directement par le Contrat de rivière: ramassage de déchets; petites restaurations de ponts, fontaines, bacs, parapets; création de mare; aménagement de frayère; gestion des plantes invasives...

Le volet «concertation» du contrat de rivière a lui aussi

bien évolué: des groupes de travail sont toujours organisés pour élaborer le programme d'actions ou organiser la mise en oeuvre de diverses actions, mais les visites de terrain avec les divers protagonistes d'un même projet ont fortement augmenté. En effet, la cellule de coordination propose ses services à tous les partenaires pour organiser ces réunions afin de visualiser sur le terrain les tenants et aboutissants d'un projet et ainsi de chercher le consensus entre les souhaits de chacun.

Aujourd'hui, les acteurs de la rivière se lancent dans un nouveau programme d'actions... Alors au travail!

Bonne Année à tous!

Sophie Duchateau
Cécile Pironet



Un e-mail? Un e-bulletin!

Remplacez votre bulletin
«papier» par un «numérique».

*Un petit geste pour la nature,
un grand geste pour le budget
du Contrat de rivière.*

Envoyez un mail à cr.ourthe@skynet.be pour recevoir chaque trimestre le lien qu'il vous suffira de suivre pour découvrir les dernières nouvelles du bassin de l'Ourthe.

Merci de ne pas oublier d'y noter le nom et l'adresse à laquelle la version papier vous est envoyée afin que nous puissions les retirer de notre liste d'envoi.

**Vous souhaitez vérifier si ce mode
de lecture vous convient?**

rendez-vous sur notre site internet et comparer avec le format papier!

www.cr-ourthe.be

rubrique Actualités (en première page)

Campagne Invasives 2013

Bilan après 7 années de gestion

Actions

Pour la septième année consécutive, de nombreux partenaires du contrat de rivière ont agi afin d'éliminer deux plantes invasives présentes dans le bassin de l'Ourthe.

Grâce aux efforts de tous les partenaires, nous remarquons une nette diminution des populations.

Berce du Caucase

Diminution moyenne constante de l'ordre de 20% chaque année.

Tous les sites gérés depuis 7 ans sont toujours surveillés: ceux qui présentaient de jeunes populations (quelques plants) sont aujourd'hui totalement sous contrôle; les plus vieilles populations (nombreux plants et importante banque de graines dans le sol) prendront par contre encore quelques années avant éradication complète.

Balsamine de l'Himalaya

Si la gestion de cette plante a permis de fortement réduire les populations sur les affluents (90 à 100 %), l'éradication totale de la balsamine sur l'ensemble du bassin de l'Ourthe semble toujours compromise pour différentes raisons:

- beaucoup de balsamines se trouvent hors cours d'eau (le long des promenades, en

sous-bois, jardins) alors que la coordination de gestion ne s'effectue que le long des cours d'eau;

- il reste toujours de petites taches oubliées, inaccessibles ou ayant échappé à la vigilance des gestionnaires;

- il est très difficile de prévoir les dates exactes auxquelles les gestions doivent s'effectuer. Chaque année, il est nécessaire de s'adapter aux conditions météorologiques !

- la gestion de l'Ourthe navigable reste problématique en aval de La Roche-en-Ardenne. En effet, les anciens bras de l'Ourthe, zones très envahies, sont difficilement accessibles et donc difficilement gérables.

Malgré ces difficultés, la gestion pratiquée est très efficace les deux premières années, ensuite l'envahissement a tendance à rester constant.

Vu l'envahissement sur les berges de l'Ourthe en aval de Vecpré, les budgets nécessaires à une bonne gestion sont colossaux: aucune gestion n'y a encore été entreprise tant que des populations subsistent à l'amont.

Il est donc normal d'observer encore de grosses populations de balsamines

le long de l'Ourthe entre Vecpré et Liège.



Pour soutenir les partenaires actifs dans les campagnes de gestion, le CRO est opérateur du projet Riparia (GAL Pays de l'Ourthe - financement SPW-Europe-Communes). Riparia permet de financer des entreprises afin de réaliser les travaux d'arrachage et de coupe sur de nombreux kilomètres de cours d'eau.

Berce du Caucase



Balsamine de l'Himalaya



Les plantes exotiques envahissantes constituent une menace écologique en prenant petit à petit la place des espèces indigènes. Ainsi elles banalisent la flore de notre terroir et plus particulièrement de nos fonds de vallée en provoquant une forte diminution de la biodiversité. La berce du Caucase présente également un problème sanitaire. En effet, elle contient des substances photosensibilisantes (substances toxiques qui sont activées par la lumière solaire) engendrant de graves brûlures de la peau.

Actions

Quelques chantiers terminés...

Aménagement de prairies



Mare creusée en amont de la zone de baignade de Maboge au lieu-dit « Roisy »

A voir !
un autre exemple de réalisation du projet à Vellereux (Houffalize) dans l'émission «La clef des champs» diffusée par la RTBF le 4 mai 2013.

Dans le cadre du projet RIPARIA, le Contrat de Rivière accompagne des agriculteurs du territoire du GAL Pays de l'Ourthe (Houffalize, La Roche, Rendeux, Hotton, Erezée et Manhay) afin de protéger les berges de cours d'eau dont l'accès était laissé libre pour l'abreuvement du bétail. Le projet permet d'apporter une aide technique et financière pour la pose de clôtures et l'aménagement de postes d'abreuvement.

Au printemps 2013, des travaux ont été réalisés dans des prairies situées en amont de la zone de baignade de Maboge sur la commune de La Roche-en-Ardenne. En effet, 3 mares ont été creusées dans des

zones de sources qui étaient largement piétinées par le bétail.

Ces mares constituent donc de nouvelles réserves d'eau grâce auxquelles il est désormais possible d'abreuver le bétail en eau de bonne qualité à l'aide de pompes à museau.

Les effets sont positifs tant pour l'agriculteur (santé du troupeau) que pour la qualité de l'eau et des berges. Seulement 2 mois après le creusement des mares, des têtards étaient déjà présents dans 2 des 3 mares. Au printemps prochain, la nature devrait y avoir complètement repris ses droits.

Une deuxième vie pour le coin nature de l'école Saint-Martin à Nandrin



Inaugurée en 1990, la petite réserve naturelle de l'école Saint-Martin renaît de ses cendres. La mare d'origine, qui avait souffert avec le temps, vient d'être entièrement refaite. Avec l'aide des enfants de l'école, des Jeunes Naturalistes et de quelques bénévoles, la mare peut à nouveau recevoir la vie et les visites. Avec la collaboration de la commune et grâce à un subside du contrat de rivière (appel à projet), le projet

de rénovation du site est en phase terminale. En ce début du mois de septembre 2013, les élèves ont placé le sable, le géotextile et la bâche. Ils ont ensuite ouvert les vannes pour remplir la mare. Viennent ensuite les finitions: placement des dalles, aménagement du sentier et construction du caillebotis. Un panneau didactique est placé à l'entrée de la réserve éducative.



La frayère de l'Afru s'agrandit !

La frayère de l'Afru est un ancien méandre de l'Ourthe qui se situe à proximité de Fronville au milieu des prairies. Suite à l'achat d'une partie de la frayère sur 24 ares, une première restauration a été réalisée dans le cadre du LIFE Loutre en 2010 (creusement de l'ancien méandre complètement rebouché sur une surface de 2 ares). A l'époque, plus de 200 m³ de terre avaient été évacués. Mais les trois quarts de la frayère devaient encore être restaurés et les Fonds LIFE étaient épuisés. Via le Contrat de rivière, une demande a été introduite auprès de la Direction des Voies Hydrauliques pour terminer la restauration complète de la frayère. Demande qui a reçu un écho favorable auprès de l'administration puisque

des plans ont été levés sur l'ensemble du terrain en 2012. Après quelques ajustements demandés par le Service de la Pêche, les pêcheurs et l'After LIFE Loutre, les travaux ont pu être réalisés au début de cet automne. Les machines sont rentrées en action fin septembre et en une semaine, elles ont permis d'agrandir la frayère de plus de 500 m² et ce sont 565 m³ de terre qui ont été évacués. La végétation préexistante a été soigneusement réservée (mise sur le côté) et replacée dans la nouvelle frayère pour favoriser la végétalisation au printemps. D'ici quelques années, les brochets, perches et autres chevaines pourront y trouver refuge et, surtout de beaux herbiers pour accueillir leurs pontes!



Le Grand Cormoran Gestion en Wallonie

Depuis la fin des années 90, le cormoran, oiseau piscivore hivernant chez nous, pose problème aux pisciculteurs et sociétés de pêche. Espèce protégée en Europe, il est l'objet d'une certaine polémique entre les pêcheurs et les ornithologues.

La situation en Wallonie

Le grand cormoran provient des pays nordiques mais la Wallonie fait partie de son aire de distribution naturelle. Cet oiseau est donc bel et bien officiellement une espèce indigène et même protégée par la directive européenne «Oiseaux».

Il s'arrête dans nos régions de septembre à avril

pour passer l'hiver. Mais certains, en nombre limité, restent en période estivale: ils sont dits «nicheurs» et leur nombre aurait un impact négligeable sur les populations piscicoles. Par contre en hiver, ces oiseaux ont un impact certain car ils arrivent par milliers. Ils créent alors des zones «dortoirs» dans les arbres le long de l'eau où ils se réunissent chaque nuit. La journée, ces grands amateurs de poissons se dispersent et peuvent parcourir jusqu'à 30 km par jour pour se nourrir. Une fois un site intéressant trouvé, ils y reviendront régulièrement. Et c'est là qu'est le problème... Les pertes engendrées sur une



pisciculture peuvent parfois être importantes. L'impact sur les cours d'eau est, quant à lui, plus difficile à évaluer. En effet, le cormoran prélève le poisson dans un écosystème déjà perturbé par d'autres facteurs, ce qui amplifie son impact sur les populations piscicoles.

Faune et flore



Par ailleurs, la période de grande concentration de cormorans est problématique car elle correspond à celle de reproduction pour de nombreux poissons (truites, ombres, brochets...), moment où ils sont plus vulnérables.

En Wallonie, les populations de cormorans étaient initialement surtout concentrées sur la Meuse. Cependant, la perturbation du milieu aquatique y a provoqué une forte diminution des cyprinidés. Le cormoran ne trouvant plus assez de nourriture, il s'est dispersé dans toute la Wallonie.

Les mesures appliquées

Une solution à ces problèmes devait être trouvée, et le Service Public de Wallonie a mis en place des mesures pour les zones sensibles.

Premièrement, pour les piscicultures, la méthode douce est conseillée (protection physique du lieu - filet).

Deuxièmement, les pis-

culteurs, pêcheries commerciales, sociétés de pêche de loisir en étang, fédérations de pêche en rivière peuvent demander au DNF une permission de tirs d'effarouchement (tirs non létaux pour effrayer et dissuader de revenir).

Sil'impactesttropimportant et l'effarouchement insuffisant, une autorisation de tir létaux sous conditions peut être octroyée (seulement du 15/10 au 15/04 par un tireur agréé - éventuellement directions et angles de tirs imposés). Il n'y a donc pas de tir lors de la nidification. Un nombre de tirs maximum est fixé par tronçon de 500m. En fin de saison, le demandeur doit rendre un rapport au DNF (nombre d'oiseaux tirés, lieux, dates...).

Dans les zones de tir soumis à autorisation, les mesures sont ciblées sur des zones précises, afin de protéger les espèces piscicoles patrimoniales (truite, ombre, barbeau...): frayères, zones de pêche trop faciles pour le cormoran (zones de

rassemblement du poisson: barrages, obstacles, etc.). Il n'y a pas de dérogation possible pour les zones de repoissonnement.

Il n'y a pas encore de recul suffisant pour évaluer précisément les résultats de ces mesures, mais le ressenti des pêcheurs serait positif. Par ailleurs, sur la Semois, les agents du DNF observent à nouveau des tailles de poissons qui avaient disparu...

Conclusion

Les mesures concernant cet oiseau, qui fait partie de notre patrimoine naturel, essaient de concilier les exigences de notre vie moderne et celles de la nature. Les recensements réalisés par AVES montrent que le grand cormoran voit ses effectifs diminuer depuis quelques années. Il ne reste ainsi qu'à souhaiter pour chacun que, d'ici quelques années, les tirs ne soient plus nécessaires.

Extraits d'un article paru dans l'info Vesdre n°68



Et dans le bassin de l'Ourthe ?

En Ourthe-Amblève, l'hiver dernier était la première saison d'application de la dérogation à la loi sur la protection des cormorans. Si les résultats n'étaient pas partout au rendez-vous, la campagne s'est néanmoins déroulée de manière satisfaisante, dans

le respect des normes et consignes fixées par le DNF et n'a suscité aucune réaction de la part des riverains. L'objectif des tirs ayant semble-t-il été bien compris.

L'UPOA reste convaincu que la répétition de ces opérations constitue le seul moyen de restaurer progressivement les

populations piscicoles fortement affaiblies par la prédation des cormorans. C'est pourquoi le renouvellement de la dérogation a été sollicité pour cet hiver. Ailleurs dans le bassin, des demandes de dérogations ont également été introduites.

L'Ourthe occidentale

Rivière entre Agriculture et nature

L'Ourthe occidentale sont classés en Natura2000; cache quelques trésors qui de quoi parcourir divers méritent le détour. Son cours, quasi entièrement biotopes aux caractères très en milieu agricole dans naturels et diversifiés. ses premiers kilomètres, Vallées du Brül et du Laval, se diversifie petit à petit, réserve naturelle d'Orti, s'écoulant alternativement ruisseaux de Givry, de entre prairies et forêts. De Rahimont, étang du Grand 515 mètres d'altitude aux vivier, forêt de Freyr... sources, elle creuse son lit Partez à la découverte des pour arriver à la confluence secrets qui se cachent aux avec l'Ourthe orientale aux détours des méandres de alentours de 275 mètres. l'Ourthe occidentale et de Plus de 4/5 de son parcours ses affluents.



Publications

8e numéro de la collection
«l'Ourthe une nature riche
et diversifiée»

Demandez à le recevoir
ou téléchargez le sur
www.cr-ourthe.be

La rivière contrariée

Un roman dédié à l'une des entreprises les plus hardies de l'histoire de notre région

Le décor: le chantier du canal Meuse-Moselle en 1831 et plus précisément le tunnel de Buret. Les protagonistes: une douzaine de personnages que le destin a fait se croiser sur le chantier du souterrain. Des techniciens et des ouvriers, des financiers et des aventuriers, des politiques et des militaires, tous mêlés de près ou de loin à l'entreprise. Des hommes et des femmes que leurs motivations ou leurs craintes vont faire se réunir, se percuter, s'entraider ou se déchirer. Parce que le percement de ce canal à travers un paysage si sauvage est loin de susciter l'enthousiasme général. Parce que les intérêts des uns vont à l'encontre de ceux des autres. C'est à travers les yeux d'Ulysse de Longchamps, le personnage principal du récit, que le lecteur est amené à découvrir, chapitre après chapitre, l'incroyable complexité de ce dossier, classé « à haut risque ».



Prix du roman historique Alex
Pasquier de l'Association des
Ecrivains de Belgique

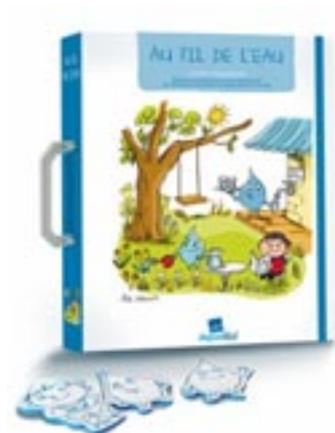
Nouvelle édition

Pour en savoir plus:
www.larivierecontrariee.com

Au fil de l'eau

Une valisette pédagogique pour l'enseignement maternel

D'où vient l'eau qui coule aux robinets de la maison en Wallonie et où va-t-elle par la suite? Les enfants découvrent l'histoire de l'approvisionnement en eau à domicile à travers les âges, le circuit de l'eau dans la nature et la manière dont nous acheminons cette ressource depuis le captage jusqu'au retour à la rivière après utilisation. sonorité, ses formes, sa présence partout autour de nous et apprennent les bons gestes... Cette valise pédagogique stimule diverses compétences des enfants: apprentissages langagiers, scientifiques, relationnels, musicaux ou encore artistiques sont au programme.



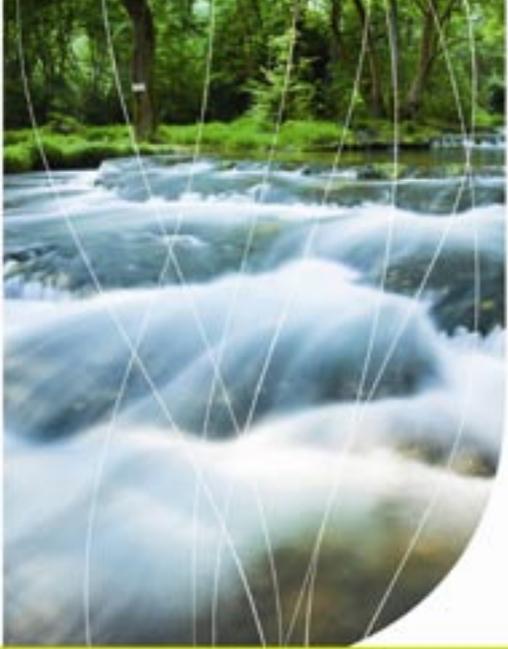
Diffusée gratuitement via les sociétés associées à AQUAWAL, c'est-à-dire les principales sociétés de production-distribution d'eau, les organismes d'assainissement agréés et la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE).

Pour plus de renseignements:
Mme F. MERENNE
081/25 42 33

Au-delà, ils expérimentent les états de l'eau, sa

Information

Enquête publique



Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie.

Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune).

Quelques documents sont disponibles au CRO, demandez-les!

Donnez-nous votre avis !

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere



Wallonie

Pour recevoir ou faire connaître ce bulletin, communiquez-nous vos nom, prénom et adresse

ou **NOUVEAU:**
votre adresse mail

Contrat de rivière Ourthe Asbl
rue de la Laiterie, 5
6941 Tohogne

086/21.08.44
cr.ourthe@skynet.be
www.cr-ourthe.be

PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Conception, coordination rédactionnelle: Sophie Duchateau, Cécile Pironet

Crédits photos: CRO

Bulletin réalisé avec le soutien financier de la Wallonie, des Provinces de Liège et Namur et des 25 communes partenaires (Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendoux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre).